

Association Business/Affaires de la Société

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DE DIRECTION

tenue à Ottawa

le 30 janvier 1978

En l'absence de Mme Jane McCracken, Présidente de la S.C.H.O., retenue chez elle pour des raisons de santé, le Vice-Président, Neil V. Rosenberg présida cette réunion. L'ordre du jour approuvé, l'exécutif aborda le second sujet à l'ordre du jour.

2. Conférences de la S.C.H.O.

En ce qui concerne l'avenir des conférences de la S.C.H.O., la discussion reposa sur deux changements fondamentaux de nos procédures initiales. Le premier changement a trait aux procédures d'élection au Bureau de direction et plus particulièrement à la fréquence de celles-ci qui d'une base annuelle (à chacune de nos conférences annuelles en conformité avec notre constitution) serait portée à une base biennale. En conséquence, le Bureau de direction proposa qu'un amendement à la constitution de la S.C.H.O. soit apporté en ce sens. Une des raisons qui motiva un tel changement fut basée sur le fait que le comité des mises en candidature éprouvait des difficultés à recevoir des candidatures pour chacune de nos réunions générales annuelles. L'interval des deux ans pour les élections au Bureau de direction permettrait un accroissement du nombre des candidatures et une plus grande stabilité dudit Bureau.

A la suite de cette discussion, le Bureau de direction vota la remise à 1980 de la réunion conjointe avec les Sociétés savantes et ce pour les raisons qui suivent. D'abord, à cause du peu de temps entre la conférence de la S.C.H.O. pour 1978 et la réunion des Sociétés savantes prévue pour juin 1978 à Saskatoon. Une deuxième raison primordiale est l'approbation du Bureau de direction d'établir un calendrier de conférences sur une base de deux ans et non plus sur une base annuelle comme par le passé; cette politique va d'ailleurs de paire avec les élections biennales. En conséquence, la 5ième conférence de la S.C.H.O. prévue pour cet automne à Toronto sera suivie en 1980 par la réunion conjointe avec les Sociétés savantes; cette cadence de deux ans sera maintenu dans l'avenir, avec ou sans le concours des Sociétés savantes, à moins qu'une décision contraire ne vienne changer cette perspective.

Deux autres éléments influencèrent la décision du Bureau en ce qui concerne la fréquence de nos conférences. Le premier est relié à une augmentation des coûts de transport tandis que le second se rapporte à un désir de la S.C.H.O. de se faire davantage connaître sur un plan régional. A cette fin, il fut entendu qu'en alternance avec nos conférences biennales seraient tenus des ateliers régionaux. Ceux-ci seraient coordonnés par le Bureau de direction en coopération avec les groupes régionaux intéressés, permettant ainsi la tenue de plusieurs ateliers en des endroits différents du pays et selon un horaire propice à chaque région.

3. Réfutation du Conseil des Arts du Canada

Le Bureau de direction traita de cette question dans la perspective de fournir à notre Présidente un corpus d'information devant servir à réfuter les

dières et les opinions du Conseil des Arts du Canada en ce qui a trait à l'histoire orale en tant que discipline académique et les coupures financières de voyage qui en découlent. Conjugant leurs idées et leurs suggestions, les membres du Bureau en arrivèrent à la synthèse qui va suivre. Il fut d'abord question de savoir si notre Présidente avait reçu l'article écrit par Bruno Jean de l'Université Laval ayant trait à cette question. Ceci fut confirmé et la discussion se poursuivit sur les aspects internationaux et interdisciplinaires de l'histoire orale. Il fut entendu que ce dernier aspect soit souligné dans la réfutation prévue si cela n'avait déjà été fait.

A la critique soulevée par le Conseil des Arts du Canada selon laquelle l'histoire orale n'est qu'une technique qui peut être apprise à la maison, le Bureau devait répondre que même considérée comme technique, l'histoire orale pouvait ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et en conséquence stimuler de nouveaux intérêts. Par ailleurs, la création de tels documents oraux constitue une nouvelle approche à l'histoire sociale et comme les travaux de Peter Stursberg le démontrent, une nouvelle perspective à l'histoire politique. Les travaux en ethnologie et en histoire régionale de Norman Lafleur vont également dans le sens de l'histoire orale en tant que discipline et non en tant que simple technique. Avec de tels exemples, il fut proposé de fournir au Conseil des Arts du Canada une bibliographie étayée relative à l'histoire orale afin que le Conseil puisse se faire une plus juste idée de ce qu'est l'histoire orale. Le Vice-président souligna également qu'il se donnait entre autres un cours en histoire orale au Département de folklore de l'Université Memorial, cours approuvé par le Département d'histoire de cette Université. Le secrétaire de langue française ajouta pour sa part que plusieurs ouvrages étaient en usage dans les écoles, nombre d'entre eux étant reliés à l'histoire orale. Finalement, il fut suggéré d'établir une nette distinction entre l'histoire orale en tant que pratique pure et simple et l'histoire orale en tant que sujet d'étude.

Toujours en ce qui concerne cette question, il fut approuvé de publier dans le Journal le texte définitif de notre réfutation. La question de la non-pertinence de nos conférences fut ensuite abordée et il fut décidé de soumettre au Conseil des Arts du Canada nos propositions relatives à la réorganisation de nos conférences telles qu'exposées plus haut. De plus, dresser et soumettre au Conseil un état des ventes de rubans de nos conférences fut considéré comme un moyen de démontrer que celles-ci (conférences et sujets traités) obtenaient un certain succès auprès du public. Ce type de demande d'ailleurs rejoint un des buts de la Société qui est de fournir aux intéressés des informations sur l'histoire orale et ses techniques. Ces informations sont transmises au public par le biais de nos rubans de conférences, par nos publications et par nos échanges avec les gens intéressés à ce genre de projet, surtout au niveau local. Le Bureau rappela alors que le programme Exploration du Conseil des Arts du Canada, déboursait de très nombreuses sommes d'argent pour subventionner divers projets à teneur d'histoire orale. De plus, les programmes du gouvernement fédéral comme Jeunesse Canada au Travail, Travail Canada et Nouveaux Horizons, soutiennent des projets d'histoire orale ou des projets incluant cette dimension. Tous les individus impliqués dans ces projets requièrent des informations et nous pensons que la S.C.H.O. est dûment qualifiée pour mener à bien une telle entreprise. Un dernier aspect relié à la critique du Conseil des Arts du Canada fut de souligner la différence entre la revue Sound Heritage publiée par les Archives provinciales de la Colombie-britannique et le Journal de la S.C.H.O. Cette différence devrait être établie dans notre réponse au Conseil des Arts du Canada.

4. Conférence de 1978

Le Bureau de direction trouva que Toronto était un site approprié pour

notre conférence annuelle de 1978 et il décida à titre provisoire que les dates des 13 et 14 octobre seraient retenues pour cet événement. Nous avons appris que notre Présidente avait eu des échanges avec M. Harold Moulds de l'Association médicale de l'Ontario et que celui-ci avait offert ses services pour l'organisation locale. Cette candidature fut approuvée et il fut entendu de laisser carte blanche à M. Moulds pourvu que la conférence se tienne au centre-ville de Toronto.* La suggestion d'utiliser les locaux des Archives provinciales fut émise et analysée. D'un même souffle, il fut question du thème de la conférence et le thème de "L'histoire orale et l'éducation" fut avancé.

En ce qui a trait aux frais d'inscription, il fut suggéré que le coût de \$25.00 fut réduit à \$20.00 pouvant être réparti en un coût de \$10.00 par jour et \$5.00 par demie journée. De plus, il fut décidé de ne plus avoir de réception mais plutôt uniquement un banquet. L'endroit de celui-ci serait laissé à la discrétion de M. Moulds. Il fut aussi question pour le banquet de s'assurer la présence d'orateurs invités et plusieurs suggestions furent faites tout en tenant compte des possible suggestions de M. Moulds.

L'organisation interne de cette conférence fit également l'objet d'une discussion. Il fut entendu que la conférence se divisera selon les deux journées qui lui sont dévolues en une série de sessions vendredi le 13 octobre, tandis que le samedi 14 octobre comprendrait des ateliers et notre réunion annuelle. Une attention toute particulière fut accordée à la composition de chacune des sessions pour lesquelles un nombre de trois participants-orateurs fut suggéré. Chacun d'eux aura vingt minutes pour exposer son point de vue, chacune des sessions étant d'une durée de quatre-vingts minutes, lesquelles seront suivies d'une période de questions de 10 minutes. Plusieurs suggestions de thèmes furent avancées pour identifier chacune des sessions. Une de celles-ci traitera du droit d'auteur, des contrats, et comporterait la participation d'avocats. Une seconde abordera les expériences vécues d'interviewés dans le cadre des interviews; le secrétaire de langue française se chargera de trouver pour celle-ci les personnes qui pourraient y participer. Une autre session regrouperait sous le thème "L'histoire orale et l'éducation" des éducateurs utilisant l'histoire orale en tant que technique d'enseignement. Pour cette dernière session, la participation de l'Office de la Télécommunication éducative de l'Ontario fut suggérée. De plus, plusieurs individus furent présentés comme participants éventuels de même que les milieux académiques de la région de Toronto.

La deuxième journée consistera en trois ateliers, chacun étant repris selon des heures différentes au cours de la journée. Leur répartition-horaire est la suivante: 9:00h-10:30h a.m., 11:00h-12:30h p.m., 13:30h-15:00h p.m. Notre réunion annuelle se tiendra à la suite du dernier atelier. Cette horaire devrait permettre une participation accrue pour chacun des ateliers. Ici aussi des sujets furent suggérés dont les techniques d'interviews à l'aide d'un exercice pratique d'interview; cet atelier sera la responsabilité des secrétaires de la Société. Un atelier touchant à la transcription et à la diffusion de l'histoire orale fut proposé; il incluerait également l'aspect coût de l'équipement et le domaine de la production documentaire, et serait sous la responsabilité du Vice-président. Le troisième atelier portera sur les aspects de conservation et d'utilisation du matériel enregistré. Il fut question d'enregistrer ces ateliers comme par les années passées, et pour cette fin, des arrangements pourront être pris par M. Moulds.

*Note du Rédacteur: La Conférence annuelle aura lieu à l'hôtel Skyline.

5. Rapport du Rédacteur en chef

Léo La Clare proposa que le Bulletin et le Journal de la S.C.H.O. soient fondus en une seule et même publication bi-annuelle. A l'appui de cette proposition, il mentionna que les coûts croissants et le travail requis pour publier nos revues devenaient trop importants. Cette publication comprendrait cependant les mêmes items que ceux du Bulletin et du Journal soit les nouvelles, de courts articles, et des articles plus substantiels. Le format de cette publication serait sensiblement le même que celui du Journal tandis que l'impression serait faite sur un meilleur papier. Il est prévu que 500 copies à 70 pages la copie représenteront un coût approximatif de \$950.00 par parution (\$1900.00 par année). Cette estimation est cependant plus élevée que le coût présent du Bulletin et du Journal. En conséquence, diverses propositions furent faites pour en réduire le coût telle une réduction du nombre de copies ou de pages. Une épargne appréciable serait réalisée par l'envoi d'une seule publication deux fois l'an. Enfin, le travail du Rédacteur serait réduit de moitié quant à la périodicité de parution.

Il fut aussi question du contenu de ce "nouveau" Journal. Notre Présidente proposa l'addition d'une chronique sur les techniques mais cette proposition ne fit point l'unanimité de l'exécutif. La Présidente fut invitée à reconsidérer cette question, compte tenu du fait que les délais de parution risquent de rendre l'information périmée. La possibilité d'une bibliographie technique fut cependant envisagée pour l'avenir. Les parutions de ce Journal serait au printemps et en automne. Le Rédacteur en chef souligna qu'un premier numéro de la nouvelle publication pourrait être prêt pour avril et contiendrait, outre le présent rapport, quelques nouvelles sur notre 51ème conférence à Toronto, quelques courts articles, nouvelles et revues de livres, et quatre articles de fond. Le numéro d'automne incluerait également quatre articles de fond mais une carence de courtes nouvelles et articles brefs est présentement à craindre. Des nouvelles de dernier moment sur notre conférence de Toronto devrait cependant y apparaître.

6. Relations publiques et Comité de Sociétariat

Lors de cette réunion du Bureau de direction, il fut question du rôle de Mme Daphne Bolestridge du Native Brotherhood en tant que responsable du Comité de relations publiques et du Sociétariat. A la suite des entretiens entre notre Présidente et Mme Bolestridge, nous avons appuyé la création de ce comité sur une base informelle. Mme Bolestridge dispose maintenant du matériel nécessaire à l'accomplissement de cette tâche et espère augmenter considérablement notre sociétariat. Cet arrangement fut concrétisé par un dîner durant lequel Mme Bolestridge eut l'occasion de rencontrer les membres du Bureau de direction. L'idée de carte de membre suggérée par Mme Bolestridge ne fut point retenue à cause du coût et du peu d'avantages à en tirer.

7. Responsabilité du Bureau de direction

Sur ce point de notre agenda, il fut question de la responsabilité du Vice-président en ce qui regarde les listes de membres ainsi que les fiches de membres. Le présent système fut considéré comme quelque peu inadéquat et confus surtout en ce qui concerne les renouvellements et les abandons. Le Trésorier tentera de trouver une solution simple et efficace à ce problème.

8. Nouvelles affaires

Sous cette rubrique, il fut question de simplifier le processus de

signatures des chèques reçus ou émis. Le Trésorier recommanda que la constitution soit révisée afin que soit aboli la double signature, permettant ainsi une simplification des opérations financières.

9. Rapport temporaire du Trésorier

Le Trésorier souligna qu'en date du 28 janvier 1978 la S.C.H.O. avait en caisse \$1,130.10 et qu'elle avait dépensé de ce montant \$509.48 laissant ainsi un crédit net de \$620.62. De plus, il présenta une estimation des recettes et déboursés pour l'année courante. Les revenus anticipés sont de l'ordre de \$2,355.00 basé sur les renouvellements de cotisations pour 1978 (175 individuels, 65 institutionnels, 35 abonnements, et vente de 15 copies du Journal). De plus, il estime le nombre de nouveaux membres, d'abonnements et de ventes du Journal à 40 individuels, 10 institutionnels, 10 abonnements et vente de 10 Journal X 2, ce pour un total approximatif de \$530.00. Ce montant additionné à l'excédent de \$550.00 de 1977 nous donne un estimé des revenus pour 1978 de \$3,435.00. Le Trésorier souligna que cet estimé pouvait varier grandement dépendant des renouvellements, des nouvelles adhésions et de possible dons.

Au chapitre des dépenses pour 1978, il est prévu \$95.00 pour la papeterie et \$1900.00 pour le Journal. Ici aussi les coûts peuvent varier selon ce qui fut rapporté au chapitre consacré au Rédacteur en chef dans ce rapport. Au coût d'impression de notre nouvelle publication, il faut ajouter les frais d'envoi de \$230.00. Ainsi, les dépenses projetées sont de l'ordre de \$2,225.00. L'excédent budgétaire pour 1978 serait donc de l'ordre de \$1,210.00.

Sur ce prenait fin cette réunion du Bureau à 13:00h p.m.

Jean-Paul Moreau
Secrétaire de langue française